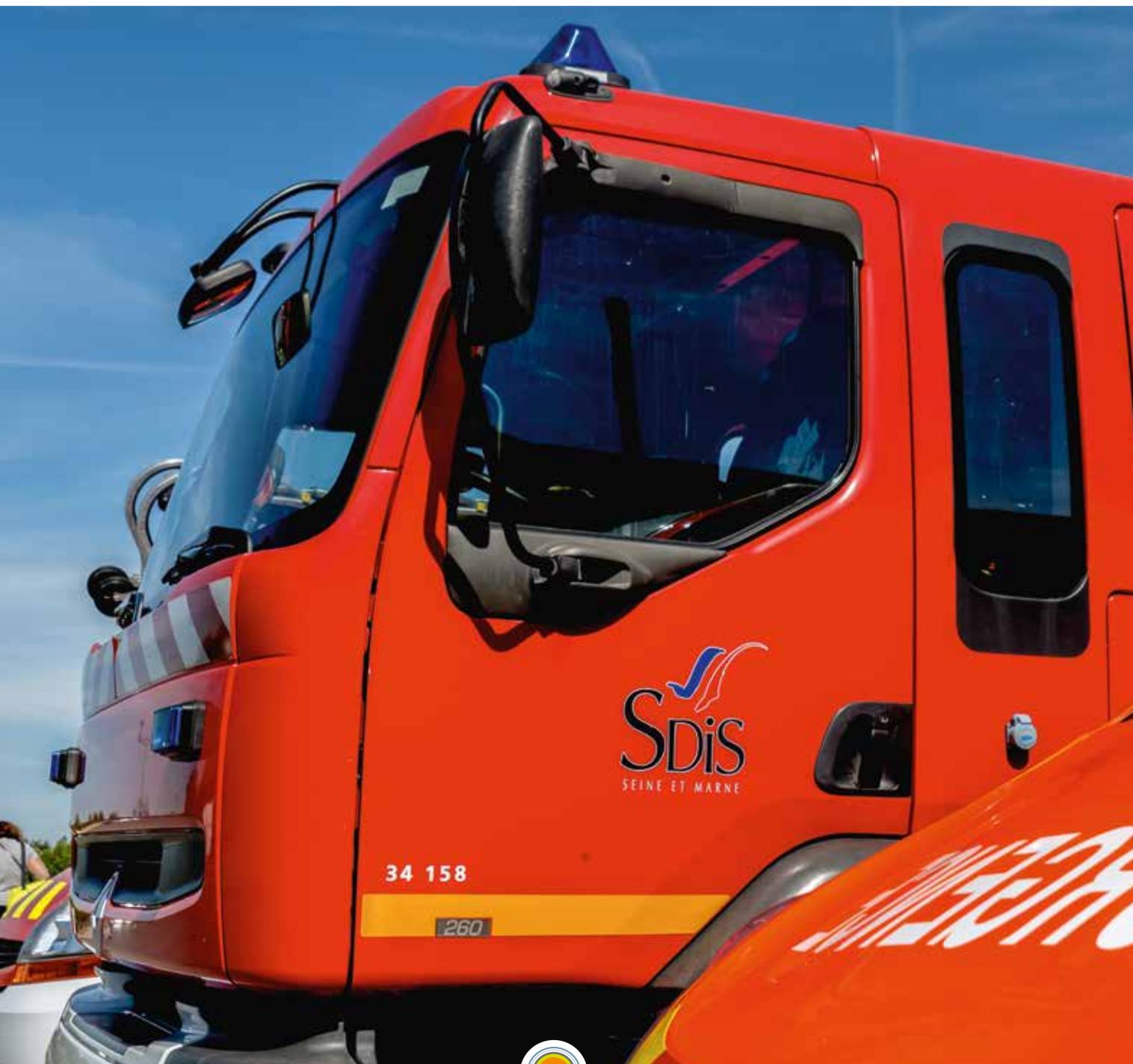


le ginkgo

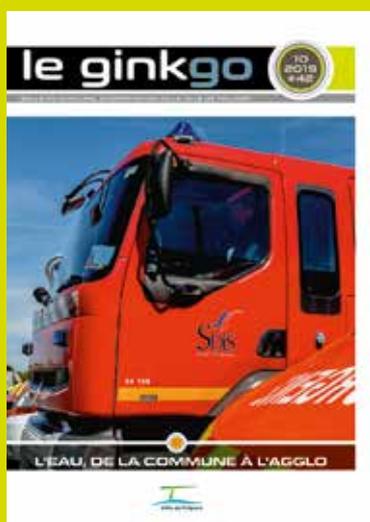
10
2019
#42

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRILPORT



L'EAU, DE LA COMMUNE À L'AGGLO

SOMMAIRE



La cabine avant du fourgon pompe-tonne (eau) des pompiers de Trilport présents à la cérémonie du 14 juillet 2019

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.
Dépôt légal octobre 2019 – Tirage : 2 400 exemplaires
Directeur de la publication : Jean-Michel Morer
Rédacteur en chef : Manuel Mèze
Comité de rédaction :
Michel Éberhart, Geneviève Leguay, Annick Pane,
Françoise Vasselon, Roselyne Walger,
Isabelle Yeromonahos.

Photos : Damien Douche et ville de Trilport

Conception et réalisation :
Concordance(s)/Michel Delon - Tulle (19)

Impression : Jouve - Mayenne (53)

Imprimé avec des encres végétales
sur papiers issus de forêts gérées.



4

VU À TRILPORT

- Un moment de magie

6

RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- Parking rue du Bac
- La fenêtre de la sacristie
- Rénovation école de la Charmoye
- Clôture du terrain d'accès au château d'eau
- Accueil PMR en mairie

7

DOSSIER

- L'eau, de la commune à l'agglomération

12

INFOS + ÉCOLOGIE

- Urbanaturel

13

PATRIMOINE D'HIER

- Des puits en sursis

14

PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

- Pompiers recherchent volontaires désespérément

16

ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

20

LA CULTURE EN PARTAGE

- 3 ans de contes dans les écoles

20

ASSO FOCUS

- Arc-en-miel :
Jardins partagés

21

PETITES INFOS TRILPORTAISES

26

SERVICES PRATIQUES

27

TRIBUNE POLITIQUE



A L'ÉCHELLE COSMIQUE L'EAU LIQUIDE EST PLUS RARE QUE L'OR*

L'eau est une ressource vitale, de plus en plus rare et menacée sur la planète. Avec l'assainissement et la gestion du réseau pluvial, cette compétence qui est jusqu'au 31 décembre 2019, gérée par la commune, sera par la volonté du législateur, au 1^{er} janvier prise en charge par l'agglomération, responsabilité de premier plan s'il en est.

Il était inimaginable de ne pas consacrer un dossier du Ginkgo à ce passage de relais, afin que chacun dispose d'un état des lieux sur une question aussi essentielle. Disposer d'une eau de qualité, qui après usage participe à la préservation de l'environnement et au renouvellement de cette ressource précieuse, est vital pour notre vie d'aujourd'hui et plus encore de demain.

Cette question est également stratégique pour nos collectivités, la moindre opération urbaine, de voirie, le renouvellement de réseaux usagés devra combiner désormais la commune et l'intercommunalité. Il est important que les demandes de subventions, le montage et la réalisation de nos futurs chantiers ne pâtissent pas de cette double tutelle. Enfin, la gestion des eaux pluviales devient face à la multiplication des épisodes climatiques extrêmes de plus en plus prégnante pour nos territoires et nécessite la réalisation de nombreux aménagements.

Ce numéro aborde également la question de l'engagement citoyen, en nous alertant sur la situation des pompiers, qu'ils soient de Trilport ou d'ailleurs. Ils manquent cruellement de bras. Encourageons les vocations! Comme l'eau, leur énergie est non seulement vitale mais essentielle à notre quotidien, de jour et de nuit et ils peuvent sauver la vie de chacun...

Bonne lecture

Jean-Michel Morer, maire de Trilport

* Hubert Reeves

UN MOMENT DE MAGIE

vu à Trilport



07
07
19

À partir de 22h30, le feu d'artifice a rassemblé environ 2500 personnes sur les bords de la Marne. Le thème du feu d'artifice était «Woodstock», anniversaire des cinquante ans du festival oblige. Beau temps, nuit psychédélique.



À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours»?

Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...

■ Parking rue du Bac

● Le terrain en friche de la rue du Bac, tout près de la Marne, est devenu un petit parking de 17 places dont 2 réservées aux handicapés. Pas de béton épais, pas de places matérialisées par la peinture, mais un sol en stabilisé qui respecte l'environnement : ainsi la zone reste perméable à l'eau en cas de forte pluie ou même d'inondation. Enfin, il est prévu une finition en espaces verts qui sera réalisée cet hiver. Coût : 57 922 €.

■ La fenêtre de la sacristie

● La sacristie de l'église s'est refait une beauté depuis qu'on a procédé au remplacement de la fenêtre. Un coup de neuf et aussi une meilleure isolation pour la somme de : 6 551 €.

■ Rénovation école de la Charmoye (suite)

● Les travaux à l'école de la Charmoye se sont poursuivis cet été. La salle polyvalente de l'école primaire a été entièrement rénovée : peinture, électricité, éclairage conforme, volets roulants installés partie sud de l'école pour limiter la chaleur des rayons du soleil, et écran tactile. Comme pour l'école Andrée-Chedid, la décoration intérieure a été conçue par une plasticienne. L'ameublement a été conçu sur mesure et installé le mercredi 10 septembre. Coût : 107 533 €.

■ Clôture du terrain d'accès du château d'eau

● Devant le château d'eau, rue de Germigny, il y avait un vieil abri-bus en béton très vétuste qu'il fallait, pour des raisons de sécurité, détruire. Dans le même mouvement, on a procédé à l'arrachage d'une haie de tuyas en fin de vie. Mais l'arrêt de bus n'a pas bougé. Enfin, pour protéger le château d'eau, bâtiment sous surveillance de Véolia, la vieille clôture a été remplacée. Coût : 10 555,40 € TTC.

■ Accueil PMR en mairie (suite)

● Pour terminer l'aménagement PMR de l'accueil de la mairie (voir *Le Ginkgo* n° 40 d'avril 2019), des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été installés en ce début d'année. Comme pour les services État civil et Jeunesse, l'entrée PMR se trouve au nord de la mairie mais il faut se présenter à l'accueil. L'ensemble de cet aménagement a coûté 17 000 €.

L'EAU, DE LA COMMUNE À L'AGGLO



De la Marne ou des puits de Dancy aux robinets individuels, puis des évier, douches, toilettes à la Marne, le parcours de l'eau semble aller de soi. Un cycle immuable mais dont le bon fonctionnement incombera désormais à la Communauté d'agglomération.



▲ Sous le pont passent à la fois l'eau potable et les eaux usées de Trilport

Ce n'est plus aux communes mais aux intercommunalités que la loi NOTRE du 7 août 2015 attribue les compétences «eau» et «assainissement»; à partir du 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM) les assurera pour Trilport et les autres communes qui la composent, afin d'harmoniser les réseaux existants, réaliser les investissements nécessaires et favoriser leur connexion avec d'autres, répondre aux normes européennes, améliorer la technicité et diversifier la ressource en cas de pollution ou d'inondation par la Marne.

L'eau, ressource vitale à protéger

L'eau est un sujet de plus en plus délicat et complexe : les technologies de pointe sont nécessaires pour la rendre potable puis la traiter avant de la restituer dans la nature. Pour cela, les exigences sanitaires et la lutte nécessaire contre la pollution, décidées au niveau européen, imposent de plus en plus de moyens et d'investissements. Ces exigences sont partagées par les citoyens avec la généralisation de l'assainissement collectif («tout à l'égout»), mais impliquent également les agriculteurs avec la limitation progressive des pesticides qui polluent les nappes phréatiques et les cours d'eau. Jusqu'à présent c'est la commune de Trilport qui détenait les deux compétences : d'une part, collecter l'eau potable en provenance des puits de Dancy et de l'usine de

Meaux, le mélange s'effectuant au château d'eau, d'autre part, évacuer les eaux usées vers la station d'épuration de Meaux. En effet, si la commune avait créé son premier réseau d'assainissement en 1965, suite aux constructions de nouveaux lotissements, la station d'épuration du bord de Marne, au début des années 2000, s'est trouvée sous-dimensionnée et ne répondait plus aux exigences sanitaires. C'est pourquoi la décision du raccordement au réseau d'assainissement meldeois a été prise.

La maîtrise de la gestion de l'eau signifie plus précisément la maintenance et l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la gestion des incidents, la surveillance de la qualité sanitaire, et dans le cas de la commune, les négociations avec les délégataires tant sur le budget de fonctionnement que sur celui de l'investissement.

Comment est calculé le prix de l'eau ?

Collecter l'eau, la rendre potable, puis la restituer, assainie à la rivière, sont les services payés par les abonnés. S'y ajoutent des taxes et redevances versées notamment aux agences de l'eau, établissements publics sous tutelle ministérielle, en charge de la supervision de ces missions. Les services eau potable et assainissement ont des budgets séparés et déconnectés de celui de la commune. Ils comprennent une part fixe (abonnement) et une part variable selon la quantité d'eau consommée par l'abonné.

L'EAU,
DE LA
COMMUNE
À L'AGGLO

De plus, le prix de l'eau n'est pas le même pour toutes les communes : de 3,25 € le m³ à Trilport, jusqu'à 5,58 € à Trilbardou et même 5,64 € à Vignely. Des paramètres expliquent ces différences : origine de l'approvisionnement, acheminement, investissements réalisés, performances du réseau, soin apporté à sa maintenance et entretien, qualité de la ressource, et aussi rigueur des négociations menées avec les délégataires et fournisseurs.

Le transfert de ces compétences va générer de nombreuses problématiques auxquelles l'intercommunalité a commencé à s'atteler depuis le début de l'année.

Gérer les différents contrats

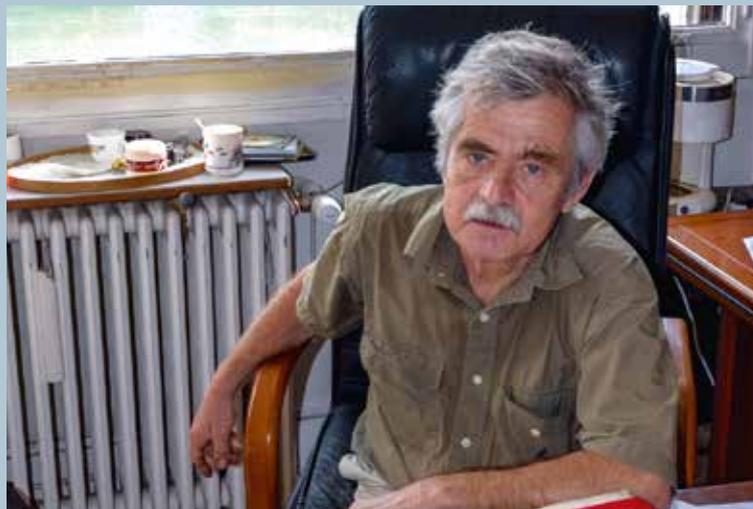
Une des difficultés à surmonter est de gérer les différents contrats de délégation de service public de l'eau négociés entre les communes et des délégataires comme Véolia, la Saur et Suez, Meaux gérant son eau en régie directe. Chacun de ces contrats a des échéances différentes : de 2019 à Mareuil-lès-Meaux à 2027 au syndicat Germigny-Varreddes. Avec le transfert à l'intercommunalité, il y aura nécessairement une harmonisation du prix, pour lequel un lissage dans le temps est envisagé.

Diversifier la ressource

En cas d'inondation ou de pollution en amont de la Marne, c'est l'essentiel de l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération qui est touché car notre intercommunalité dépend à 90 % de la production de l'usine de Meaux-Villenois. Trilport fait partie des communes de l'agglomération les moins dépendantes, à hauteur de 70 %, le reste provenant des puits de Dancy. Deux pistes sont à l'étude : la diversification, menée depuis quelques mois, notamment sur Trilport, pourrait diminuer cette dépendance, ainsi que l'interconnexion avec d'autres réseaux (notamment celui de Marne-la-Vallée).

Rénover le réseau vieillissant

La tâche de la CAPM sera importante. Selon des études récentes du bureau d'études ICAP Consultants, le parc d'ouvrages de stockage de l'eau, les éléments du réseau de distribution des différentes communes sont souvent en fin de vie. 60 % des comp-



▲ Hervé Pérès

POINT DE VUE

ENTRETIEN AVEC HERVÉ PÉRÈS

CHEF DE MISSION INTERCOMMUNALITÉ DE RÉSEAUX À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES SEINE ET MARNE (DDT77)

LE GINKGO : *Ce passage de l'eau de la commune vers l'agglomération était-il nécessaire ?*

HERVÉ PÉRÈS : En Seine-et-Marne, il y a historiquement un éclatement de la gouvernance du « grand cycle de l'eau » à savoir l'eau potable, l'assainissement et les cours d'eau. Ainsi, pour 507 communes, l'on comptait il y a 3 ans encore 240 structures pour l'eau potable, plus de 200 pour l'assainissement, soit une taille moyenne de réseau de seulement 2 communes, sans compter 50 syndicats de rivière. Probablement un record en France et ce n'est pas raisonnable si l'on veut assurer une gestion efficace et économe.

Il y a des raisons historiques à cela : depuis qu'on a commencé à mettre en place des réseaux de distribution publique d'eau potable, à partir de 1905 en milieu rural, il suffisait le plus souvent en Seine-et-Marne de forer à faible profondeur, parfois seulement à une dizaine de mètres, pour avoir de l'eau en quantité suffisante. Chaque commune ou presque pouvait avoir son réseau. Les analyses d'eau étaient relativement sommaires et un traitement simple à l'eau de Javel prémunissait des problèmes bactériologiques.

LE GINKGO : *Ce modèle ne peut plus continuer ?*

HERVÉ PÉRÈS : Cela ne suffit plus. Aujourd'hui, les analyses sont plus poussées et mettent en évidence que les nappes peu profondes sont sujettes aux pollutions. Alors, soit l'on fore beaucoup plus profond pour avoir une eau plus pure, soit l'on se raccorde sur un réseau voisin, comme Trilport l'a fait avec le réseau de Meaux pour l'eau potable.

De même, pour l'assainissement, le raccordement des eaux usées de

Trilport sur la station d'épuration de Meaux a permis un traitement plus efficace, plus économique, tout en limitant les points de rejet dans la Marne.

La loi NOTRE, qui impose le transfert des compétences «eau potable et assainissement» dès le 1^{er} janvier 2020 à la Communauté d'agglomération mettra en concordance la gouvernance et la technique, en clair le pouvoir de décision de tous les délégués communautaires avec la réalité des réseaux existants. Car c'est une question de solidarité : pour que les services de l'eau et de l'assainissement soient également efficaces et d'un coût maîtrisé sur tous les points du territoire.

LE GINKGO : *Pourquoi y a-t-il tant de différences du prix de l'eau suivant la commune où l'on habite ?*

HERVÉ PÉRÈS : Sur tout le territoire, les situations sont encore très différentes. À Trilport, il n'y a pas eu besoin d'effectuer de gros travaux sur le réseau d'eau potable, mis à part la rénovation du château d'eau (et actuellement la rue du maréchal Joffre) et le contrat avec Véolia a été bien négocié, parce qu'il existait une certaine concurrence. Ce peut être différent dans d'autres communes, autonomes pour leur service d'eau potable (ou d'assainissement) ou membres de syndicats intercommunaux. Lorsque tout sera regroupé au sein de la CAPM, les différences de prix s'estomperont probablement, sans nécessairement disparaître tout à fait.

LE GINKGO : *L'eau peut-elle venir à manquer ?*

HERVÉ PÉRÈS : L'usine d'eau potable de Meaux alimente, à partir de l'eau puisée dans la Marne, environ 85 000 personnes, dont les habitants de Trilport. Et il y a obligation, depuis la loi pêche de 1984 de laisser 10 % du débit moyen de la rivière. Aussi, lorsque l'étiage est très bas, il pourrait y avoir des risques de restriction. C'est ce qui a été à la limite de se produire en septembre 2003, après la canicule de l'été. Qu'en sera-t-il en septembre prochain après les épisodes caniculaires que nous avons connus ? A priori, la Marne est soutenue par les lacs artificiels du Der et de la Forêt d'Orient, qui régulent autant les crues que les baisses de niveau.

Les autres raisons de manquer d'eau, et qui constituent un risque bien plus grave peuvent venir d'une pollution accidentelle de la Marne (déversement de produits chimiques...) voire d'une crue exceptionnelle qui mettrait à l'arrêt l'usine située en bord de Marne.

La sécurisation des réseaux alimentés par l'usine de Meaux est une nécessité ; elle s'effectuera en partie grâce à des forages et en partie grâce à des interconnexions avec de grands réseaux voisins

C'est la raison pour laquelle, par exemple, un nouveau forage a été effectué à Trilport à partir de la nappe profonde dite de l'yprésien (107 m de profondeur). Ce forage qui n'est qu'un ouvrage de reconnaissance n'est pas encore exploité, mais sera en réserve au cas où.

teurs individuels sont à renouveler à moyen terme. 16 % de l'eau produite est perdue du fait des fuites du réseau : 1,1 million de mètres cubes d'eau sont perdus par an.

67 % des éléments du réseau d'assainissement ont 60 ans et plus. 6 stations d'épuration sur les dix que compte l'agglomération sont à reconstruire d'ici 10 ans (dont celle de Meaux qui traite 83 % des eaux usées de la CAPM).

Si le réseau Trilport est en bon état, l'entretien étant prévu dans les différents contrats de délégation successifs négociés par la ville de Trilport, des travaux restent nécessaires, comme ceux lancés cette année sur la rue Joffre et la rue de Montceaux (études réalisées, demandes de subvention en cours).

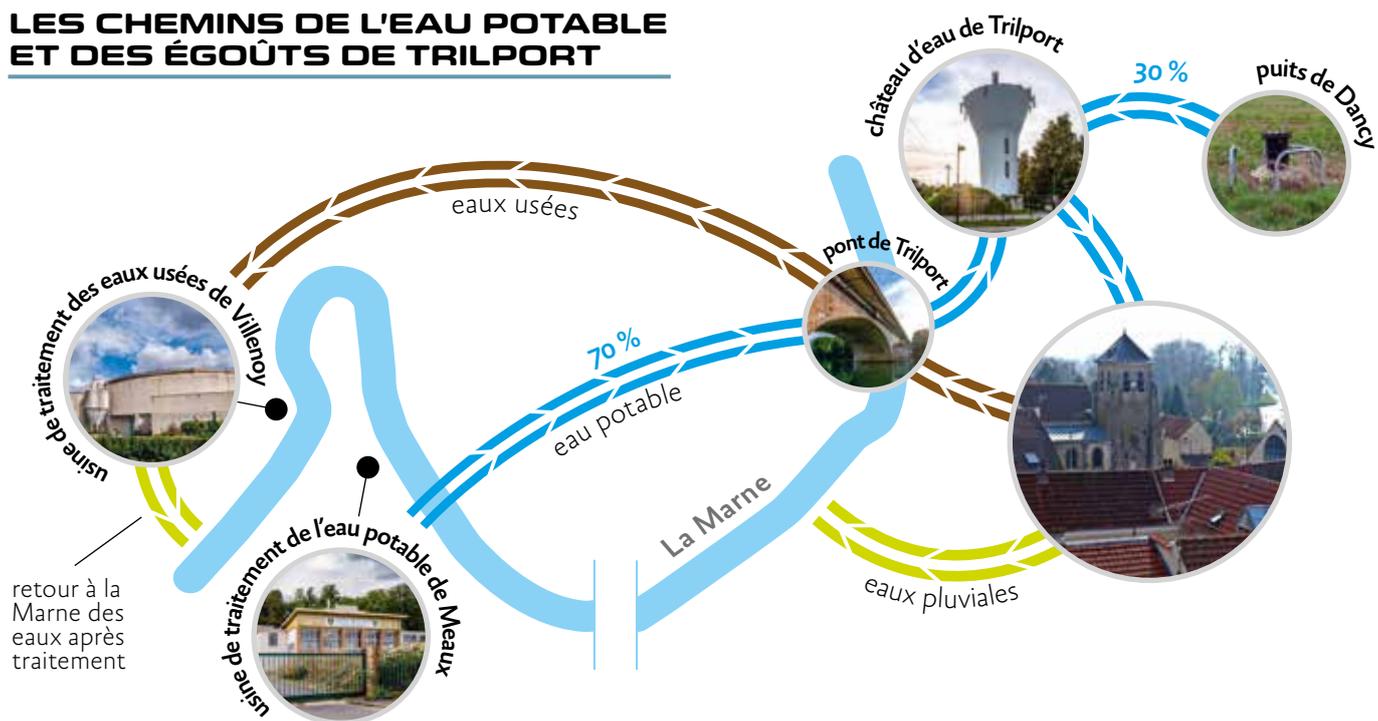
Et les eaux pluviales ?

Jusqu'à présent, leur gestion était à la charge de la commune. Deux problèmes à résoudre : qu'elles n'envahissent pas le réseau d'assainissement en cas de fortes pluies, entraînant débordement et surcharge des pompes de relevage et des usines de traitement et qu'elles s'écoulent sans stagner dans les rues. De nombreux ouvrages existent à Trilport avec un réseau séparatif entre eaux pluviales et eaux usées. Et des études ont été effectuées dans le cadre de la rénovation de la rue de Montceaux afin de réaliser un bassin de rétention (enterré) dans le parc Ponton-d'Amécourt pour d'absorber les trop pleins.

Précision : pour respecter le réseau séparatif, chaque habitation doit avoir un réseau propre pour diriger les eaux de pluie. C'est très difficile à contrôler car de nombreux habitants ne connaissent pas l'existence de leurs réseaux. Un certificat de conformité est désormais exigé à la vente d'un bien et le concessionnaire de la ville chargé de ce contrôle effectue des visites, mais la tâche est immense.

Le problème sera le même pour la CAPM, à laquelle on transfère aussi la compétence eaux pluviales urbaines. La récente étude ICAP Consultants montre que le patrimoine eaux pluviales est largement méconnu sur l'agglomération et alerte sur les risques de vulnérabilité de nos communes face aux conséquences de la multiplication des événements extrêmes (pluies torrentielles) liés au réchauffement climatique. Une des multiples tâches qu'elle devra mener à partir du 1^{er} janvier 2020.

LES CHEMINS DE L'EAU POTABLE ET DES ÉGOÛTS DE TRILPORT



TARIFS DE L'EAU DE LA CAPM, COMMUNE PAR COMMUNE*

	BARCY	TRILPORT	CHAMBRY	MEAUX	ISLES-LÈS-VILLENY	VARREDES	NANTEUIL-LÈS-MEAUX	CHAUCONIN-NEUFMONTIERS	CRÉGY-LÈS-MEAUX	VILLENY	POINCY	POINCY	GERMIGNY-LIEVÉQUE	FUBLAINES	MONTCEAUX-LÈS-MEAUX	SAINTE-SOUPPLETS	FORFRY	GESVRES-LE-CHAPITRE	MONTHYON	MAREUIL-LÈS-MEAUX	TRILBARDOU	VIGNELY
Part coût eau potable	1,61€	1,22€	1,49€	1,17€	1,26€	1,26€	1,92€	1,64€	1,95€	1,71€	1,47€	2,30€	1,26€	1,38€	1,38€	1,29€	1,61€	1,61€	1,61€	2,21€	2,21€	2,62€
Part coût assainissement	sans	1,06€	0,85€	1,49€	1,68€	1,60€	1,05€	1,33€	1,04€	1,53€	1,61€	1,08€	2,13€	2,43€	2,43€	2,51€	2,51€	2,51€	2,51€	2,06€	1,80€	1,89€
Prix global de l'eau	2,22€	3,25€	3,35€	3,72€	3,81€	3,91€	3,96€	3,98€	3,98€	4,25€	4,26€	4,40€	4,49€	5,01€	5,01€	5,01€	5,31€	5,31€	5,31€	5,39€	5,58€	5,64€

*Prix global de l'eau, toutes taxes comprises, par m³, pour une moyenne de 120 m³ annuels. Source : Département de Seine-et-Marne.

INFOS+

LES REJETS DE PRODUITS TOXIQUES SONT INTERDITS DANS LE RÉSEAU

Les cuvettes de w.-c. ne sont pas des poubelles : Les viscères de poisson, les huiles de friture, les blocs désodorisants, les protections périodiques, les préservatifs, et tout élément plastique, non biodégradable sont indésirables dans le réseau d'assainissement.

Les lingettes sont la « bête noire » du réseau, y compris celles biodégradables. Elles bouchent les pompes de relevage, notamment entre Trilport et Meaux, ce qui empêche l'égout d'aller jusqu'à Meaux. Le rejet dans la cuvette de lingettes de toute sorte est à proscrire, elles doivent rejoindre les ordures ménagères.

Les substances dangereuses : Il est interdit d'introduire dans le réseau d'assainissement collectif toutes substances pouvant dégager des gaz, des vapeurs toxiques ou inflammables ou entraîner une gêne ou un danger pour l'exploitation ou le fonctionnement des ouvrages. Exemples : hydrocarbures, peintures, huiles minérales ou végétale, white-spirit, acides fongicides, désherbants, diluants, plâtres, ciment sous forme de laitance...

URBA NATUREL

Urbanaturel poursuit son aventure débutée en 2017. Cet ensemble de manifestations veut montrer que des solutions écologiques existent, que l'homme peut et doit cohabiter avec la nature, même et surtout en ville.

Pour cela, Urbanaturel comprend tout un panel d'animations offertes au public, qui vont de la simple promenade guidée à la conférence la plus pointue avec débats de spécialistes. Dans la catégorie animations sportives en pleine nature, on trouve la Trilportaise, 13 km de course dans la forêt, la balade découverte dite la diagonale du Chêne-Roi qui relie le Parc régional du Grand Voyeux au château de Montceaux pour finir en concert, la balade nature « de l'eau et de la forêt » pour découvrir les mystères de la forêt et de la rivière en compagnie d'un spécialiste des bois, une initiation à l'aviron et la rand'automnale briarde en VTT.

Pour ceux qui veulent réfléchir un peu plus, Urbanaturel a donné rendez-vous à l'atelier-citoyen « rénover son habitation », au Repair Café pour réparer les objets du quotidien et éviter ainsi une mise au rebut prématurée, au débat-conférence sur le frelon asiatique et les abeilles, au cinéma suivi d'une conférence qui, cette année, a projeté le film *En quête de sens* sur les solutions écologiques et le monde de demain.

Urbanaturel a également connu son point d'orgue avec la journée : « Cultivons la ville ! » où l'on pouvait découvrir l'exposition sur les champignons, fréquenter le marché campagnard, visiter la serre municipale avec sa ruche pédagogique et découvrir les arbres remarquables qui composent le parc municipal. Et la semaine d'après, une visite commentée du chantier de l'Ancre de lune était organisée.

Ci-dessous : Le Grand-Voyeux, tel qu'ont pu l'admirer les participants de la diagonale du Chêne-Roi





EN
1920
...

PATRIMOINE D'HIER

Des puits en sursis?

Éléments caractéristiques de notre petit patrimoine, ils ont abreuvé tant bien que mal nos aïeux et bravent désormais le temps et l'indifférence...

Depuis toujours, l'alimentation en eau de la commune est assurée par un «abreuvoir à la Marne pour les bestiaux et des puits contaminés pour les habitants», édifices installés trop près des fermes et petites exploitations du village. C'est ce que déplore le docteur Brion de Meaux, amené à rechercher en 1911 la cause d'environ 12 cas annuels de fièvres typhoïdes. Bien des années plus tard, eut lieu en 1926 la réception provisoire de la station de pompage de la Croix-l'Évêque. Quelques bornes-fontaines fonctionnaient encore dans les années 80. Elles ont disparu. Quant aux puits, si certains ornent les jardins de particuliers et permettent l'arrosage, d'autres, sans doute hors d'usage et propriétés des courées, attendent qu'on s'intéresse à eux (pourquoi pas un entretien et pourquoi pas quelques fleurs)...



PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

POMPIERS RECHERCHENT VOLONTAIRES DÉSESPÉRÉMENT

Si la caserne de Pompiers de Trilport, au nom officiel de Centre d'intervention et de secours (CIS) a désormais des murs flambant neufs, elle manque cruellement de pompiers volontaires pour fonctionner. Quelques explications.

La caserne de Trilport a été inaugurée le 26 avril 2016. Il aura fallu 14 ans pour qu'elle sorte de terre, poursuivie par une noire malchance (explosion en 2002 dans la Zac de la Halotte, erreur dans la recherche de nouveaux terrains, hausse des budgets...). Mais les problèmes de construction sont maintenant derrière nous. Aujourd'hui, ce sont plutôt des problèmes de fonctionnement. Dépendant du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne (SDIS 77), qui est financé à 65 % par le département et à 15 % par les communes et l'intercommunalité, la caserne de Trilport intervient sur 11 communes : Armentières, Boutigny, Changis-sur-Marne, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Montceaux-lès-Meaux, Pierre levée, Saint-Fiacre, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Trilport, Villemareuil.

Des demandes en augmentation

En 2018, les pompiers de Trilport ont réalisé 1396 interventions, soit près de quatre par jour. Les secours à personnes représentent 81 % des interventions. Le reste se partageant entre la lutte contre les incendies (6 %) et les opérations diverses (13 %), dont de nombreuses interventions relatives aux inondations de janvier 2018. Et les demandes sont toujours en hausse, on appelle les pompiers, mais pas toujours à bon escient. Heureusement, le Centre de Traitement des Appels de Seine-et-Marne, auquel on parvient quand on compose le 18 ou le 112, trie les appels en fonction de leur motif. Le plus souvent, ça ne concerne pas les pompiers mais un avis médical, qu'on peut obtenir en composant le 15.

Ci-dessus : Dans la cour de la nouvelle caserne de la Halotte

Page de droite, en haut et en bas : lors de la cérémonie du 14 juillet, les pompiers font découvrir leur matériel au public

Au centre : au Forum des associations pour rencontrer le public et expliquer leurs besoins en terme de recrutement de volontaires

Ainsi, le 12 août dernier, le centre de traitement de la Seine-et-Marne a reçu 847 appels pour seulement 230 interventions décidées. Le reste concernait d'autres services.

Des moyens en baisse

La caserne, qui est en alerte 24 heures sur 24 tous les jours de l'année, a besoin de 6 pompiers présents en permanence. Le matériel d'intervention est prévu pour ce nombre : 1 ambulance véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV, 3 personnes), 1 fourgon pompe tonne (eau) (FPT, 6 personnes), 1 véhicule tous usages (VTU, 3 personnes).

En plus des interventions, il y a 4 tâches principales : administration, entretien des véhicules et de la caserne, entretien physique des pompiers. L'effectif actuel est de 7 sapeurs-pompiers professionnels, fonctionnaires territoriaux, et 44 sapeurs-pompiers « volontaires ». Ce qui ne suffit pas. Ce problème s'ajoute à d'autres, à Trilport comme dans toute la Seine-et-Marne.

Comme de nombreux services publics (voir les urgences de Meaux, actuellement en grève) les sapeurs-pompiers agissent dans un budget contraint. Ce qui explique la grève actuelle des pompiers, suivie à 80 % en Seine-et-Marne, pour que le point d'indice, gelé depuis des années, soit relevé, ainsi que la prime de feu, actuellement à un niveau inférieur à la prime de risque de la police nationale. (À savoir : les pompiers ne font jamais la grève de l'intervention, mais seulement la grève des tâches administratives).

Recherche pompiers volontaires

Petit rappel : le pompier « volontaire » est un homme ou une femme de plus de 18 ans qui, en plus de son métier, se porte volontaire pour effectuer des gardes à la caserne en fonction de sa disponibilité.

La fonction de volontaire est ouverte à toute personne de 18 à 65 ans, sans distinction de sexe, de nationalité française avec un casier judiciaire vierge. Après avoir subi des tests d'aptitude physique, les volontaires retenus suivent 4 semaines de formation.

Les pompiers volontaires représentent 78 % des pompiers en activité en France. Et ils sont de moins en moins nombreux depuis 10 ans. À Trilport, ils sont 44 dont 5 femmes et il en faudrait 6 de plus.

Comment convaincre des hommes et des femmes d'être pompiers-volontaires ? « Le sens du devoir, d'être au service du public, des valeurs qui existent encore ? ».

Pas une question d'argent : les volontaires ne sont pas salariés mais reçoivent une indemnité qui se monte à 9 € de l'heure par intervention. Le reste du temps en caserne, ils ne touchent plus que 45 % de cette indemnité (avec une majoration pour les heures de nuit et de week-end). Dernière précision : sur les 44 volontaires de la caserne de Trilport, seuls 4 sont Trilportais.





22
06
19

Fête de la musique

C'était de nouveau la fête de la musique dans le parc de la villa Bia. Les spectateurs sont venus en famille et se sont succédé tout au long de la soirée, applaudissant les différents groupes de musique : le groupe familial Metanoya, puis Killbox, King Biscuit time et pour finir Ambre 9.

Fête foraine

Cette année, et c'est une première, la fête foraine s'est déroulée sur 4 jours. Comme d'habitude le samedi, dimanche et lundi. Mais cette année a vu l'ouverture supplémentaire du vendredi soir : le public a répondu à l'appel, d'autant que ce soir-là, un ticket acheté donnait droit à un ticket offert.

05
07
19



28
09
19

Repair café

L'association Repair Café a depuis plusieurs années pris l'habitude de s'installer dans des cafés pour réparer les objets de la vie quotidienne, dans le cadre d'une action citoyenne. Les Trilportais sont venus nombreux pour confier leurs objets électroménagers.

ILS
L'ONT
FAIT



25
06
19

Et pendant ce temps, Simone veille

L'Atelier Théâtre du CAT a présenté à la salle des fêtes une comédie qui raconte l'évolution de la condition féminine en France des années 50 à nos jours, au travers de trois lignées de femmes, sous le regard historico-comique de Simone qui... veille! En présence de Vanina Sicurani, coauteur de cette pièce jouée à Paris de 2015 à 2019.

Retraite aux flambeaux

La traditionnelle retraite aux flambeaux a réuni 223 porteurs de lampions de tous âges qui ont parcouru les rues de Trilport au son de la fanfare de Boissy-le-Châtel. Les enfants ont en plus eu droit à un petit cadeau s'ils ramenaient leur lampion et ils ont reçu des bonbons.

06
07
19



NEWS
TRILPORTAISES



21
09
19

Soirée moules-frites

Grosse ambiance pour la soirée moules-frites du comité des fêtes. Malgré la volonté des organisateurs de limiter le nombre de participants, ce sont tout de même 140 personnes qui se sont précipitées à la soirée. Une formule gagnante, donc, qui va se renouveler pour le coq au vin de la soirée Beaujolais.



DES CONTES DANS LES ÉCOLES

De 2016 à 2019, chaque année, environ 150 enfants de Trilport ont profité de l'intervention d'une conteuse à l'école dans les classes de CM1 et CM2 des écoles Jacques-Prévert et de la Charmoye. Depuis 2018, les maternelles Andrée-Chedid et La Charmoye ont été associées. En tout, près de 500 enfants ont été concernés.

Ce sont les attentats de 2015 à *Charlie Hebdo* qui ont déclenché l'envie de cette action pédagogique. Devant une telle barbarie, un tel sectarisme, il a paru évident qu'il fallait travailler avec les enfants sur cette idée de «vivre ensemble» : Qui je suis ? Qui je suis dans ce groupe qu'est la classe, l'école, le quartier ? Qu'est-ce que l'autre m'apporte ?

Ces questions, le conte y répond bien. Car dans les contes merveilleux, le personnage principal est toujours aidé par une personne inattendue. C'est l'autre, celui qu'on ne connaît pas, qui nous fait peur, et pourtant qui va nous aider, nous sauver. Le conte, c'est aussi l'histoire, celle qu'on écoute, et puis celle qu'on raconte soi-même aux autres. Savoir écouter quelqu'un d'autre, savoir parler en public. Cela fait partie des compétences de base enseignées à l'école.

Écoute, ateliers, puis parole...

Dans un premier temps, les élèves ont écouté un grand nombre de contes de tous genres. Puis on leur a demandé de discuter de ces contes, de parler des mots employés, des personnages. Et enfin, les enfants ont été formés à la prise de parole en public, c'est-à-dire, au début, les autres élèves de la classe. Puis ils ont appris à créer des histoires, et à aller les

raconter aux élèves des autres classes, puis bientôt aux parents d'élèves lors des séances finales des «racontées».

À partir de 2018, les classes maternelles des 2 écoles ont fait partie du dispositif. Une autre conteuse est intervenue. Avec un dispositif très semblable mais adapté à des enfants plus jeunes : écoute de contes, invention d'histoires.

Avancer ensemble

Si l'on s'en tient aux motivations de départ qui étaient la lutte contre le sectarisme, et pour une plus grande sociabilité, le but semble atteint, à écouter les professeurs des écoles et les conteuses lors des réunions de bilan de fin d'année. L'un d'eux constate une amélioration nette de l'esprit de classe, de groupe, des processus spontanés d'autorégulation, une meilleure écoute des camarades avec plus de bienveillance, de respect et d'empathie. Une autre observe que le respect s'est développé entre les élèves, et que le travail de groupe qu'est l'action du conte a été l'occasion d'un échange de références culturelles pour des enfants d'origines différentes. Enfin, grâce au travail sur l'imaginaire et la relaxation, les élèves se sont montrés plus calmes et plus attentifs.



◆ Écouter, apprendre à bouger, regarder un spectacle, raconter aux autres une histoire...



L'envie d'apprendre et de participer

L'intérêt du champ de la littérature orale est d'avoir emmené tous les élèves, quel que soit leur niveau scolaire, quelles que soient leur origine et leur base culturelle. Ainsi, la classe Ulis a participé avec bonheur à l'action contes. Ceux qui avaient des handicaps scolaires parce que leur langue maternelle était très éloignée du français ont été intégrés plus facilement, grâce à la joie de participer à des histoires. Certains élèves qu'on n'attendait pas se sont révélés, grâce à l'intervention de la conteuse. Tous les

enfants ont été capables de réciter un conte devant un groupe, même les plus discrets d'entre eux.

Enfin, cerise sur le gâteau, les enseignants ont constaté chez leurs élèves un plus grand plaisir et une plus grande envie dans l'apprentissage d'autres matières.

Amélioration du niveau scolaire

La pratique du conte a élevé le niveau de vocabulaire des élèves, qui ont par ailleurs pu exploiter ces compétences dans des exposés faits devant leurs camarades. Certains profes-

seurs notent même que de nombreux enfants, par le conte, ont développé un intérêt croissant pour les récits, pour les mots, jusqu'à la création d'écritures poétiques.

On remarque une différence entre les élèves de CM2 ayant suivi la sensibilisation aux contes en CM1 et les autres : le niveau de langue est bien meilleur. Pour preuve, ils inventent des récits de plus en plus longs, plus cohérents, sans fantaisie-farfelue.

Ils montrent également une intégration du passé simple, même pour des élèves dont la scolarité s'est dégradée.



ARC-EN-MIEL : JARDINS PARTAGÉS



▲ En quelques mois le terrain a été transformé en de véritables jardins potagers

La toute nouvelle association Les Jardins de l'Arc-en-miel est née en février 2019 pour offrir à tous ceux qui le souhaitent la possibilité de profiter de jardins partagés pour y installer leur potager.

Pour cela, la mairie a mis à disposition de l'association 8000 m² de terrain en bord de Marne. C'était une terre laissée en friche depuis une trentaine d'années. Des chevaux y ont été mis en pâture à une époque. Mais le terrain se trouve dans une zone inondable, ayant notamment subi une crue en 2018. Les premiers travaux de défrichage ont eu lieu en mars 2019 et tout a vraiment commencé en avril. Les premières récoltes sont venues dès juin salades, tomates, carottes, radis, courgettes, pommes de terre. 21 familles sont adhérentes, elles occupent 21 des 23 parcelles à cultiver : 15 parcelles de 130 m², et 6 de 78 m². Celles qui restent seront préparées à l'automne. Une partie des terrains a été aménagée en jardin pédagogique, principalement à destination des enfants des adhérents. Chacun donne les plantes qu'il veut.

Pour adhérer à l'association, il faut principalement vouloir cultiver par des moyens naturels conformes à l'agriculture biologique. C'est l'approche traditionnelle : griffer, désherber tout le temps, n'utiliser aucun engrais chimique ni produits phytosanitaires. Une famille tente même la permaculture : on plante sur un sol non retourné et on se sert du compost comme

engrais naturel. Ça se régénère naturellement. Mais il faut du temps avant les premières récoltes.

Adhérer à l'association, c'est aussi s'engager à participer aux tâches communes, notamment le travail pour l'entretien des parties communes à toutes les parcelles.

Les jardins partagés sont également un lieu de détente, ouvert aux adhérents tant qu'il y a de la lumière naturelle, de l'aube à la nuit, quelque chose de familial. Le pique-nique est possible. Le dimanche 23 juin 2019 a eu lieu le premier barbecue, et une trentaine de personnes y ont participé. Très impliqués dans l'écologie et les circuits courts, une bonne partie des adhérents sont déjà adhérents de l'AMAP de Trilport. Les autres ont été recrutés par annonce et par le bouche-à-oreille. Par ailleurs, le récent forum des associations a permis de nouvelles adhésions et la mise en place de nouvelles parcelles.

Pour rejoindre l'association, faites la demande en mairie ou directement auprès de l'association et vous serez recontactés. Il s'agit d'une mise à disposition, pas d'une location. Participation demandée : 30 € d'assurance, 10 € de droit d'entrée et 30 centimes du mètre carré par année.

Facebook : Les jardins de l'Arc en miel



RUE M. JOFFRE

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Lors de ce chantier complexe, il aura été procédé au remplacement de la canalisation d'eau de la rue Joffre, à l'implantation d'un branchement provisoire permettant aux nombreux commerces et habitations d'être alimentés, à la rénovation des branchements (remplacement du plomb), à l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication, et enfin à la mise en place de fourreaux permettant la synchronisation des feux des carrefours. On aura aussi, à la toute fin du chantier, remplacé les bordures de trottoirs côté impair de la rue et reconstruit ceux-ci sur toute la longueur pour pouvoir implanter des deux côtés de la rue un nouvel éclairage public à led, plus économe en énergie.

PETITES INFOS TRILPORTAISES

NOUVELLE RUE

LA RUE LUCIE-AUBRAC

En avril 1998, répondant à l'invitation des enseignants du collège de Trilport, Lucie Aubrac, résistante à l'occupation allemande, avait sensibilisé les élèves au racisme et à l'antisémitisme en arborant une étoile jaune ; elle leur avait confié une mission : « Nous n'avons pas su nous opposer à tout cela, à vous et aux générations futures de le faire ». 9 ans plus tard, elle s'éteignait en 2007, à l'âge de 95 ans.

Une rue du quartier du collège porte désormais son nom. La décision a été prise lors du conseil municipal du 4 avril 2019, par la délibération 2019-28 (consultable sur le site de Trilport).

La nouvelle rue Lucie-Aubrac traverse le futur lotissement de la rue de Brinches ; elle part du chemin de Travers et tourne ensuite à gauche pour déboucher sur la RD 33, rue de Brinches en sortie de ville.



LA LOI EST PASSÉE



ÉCOLE OBLIGATOIRE À 3 ANS

La loi est entrée en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2019. Elle impose d'inscrire son enfant à l'école maternelle sauf dans 2 cas. Vous pouvez faire l'école à la maison. Vous devez le déclarer par écrit au maire et à l'inspecteur d'académie pour obtenir une attestation d'instruction dans la famille. Des contrôles seront régulièrement effectués, une fois par an au minimum. Vous pouvez aussi inscrire votre enfant dans un « jardin d'enfants », à condition que celui-ci ait existé avant l'été 2019. Enfin, pour les enfants en petite section de maternelle, il peut y avoir un aménagement d'assiduité, notamment pour les heures de l'après-midi. La demande doit en être faite au directeur de l'école. À savoir : une famille qui n'inscrit pas son enfant à l'école ou ne déclare pas l'instruction de l'enfant dont elle est responsable, est passible d'une amende de 1500 euros.

Quelles conséquences à Trilport ?

À Trilport, aucune demande d'inscription supplémentaire n'a été enregistrée. Les effectifs sont de 108 enfants à l'école Andrée-Chedid et 64 à l'école de la Charmoye. Et on estime à 250 le nombre d'enfants de 3 à 6 ans habitant à Trilport. Malgré la mobilisation des parents d'élèves et de la mairie, les suppressions de classes envisagées cet été ont été mises en œuvre par le rectorat : l'école Andrée-Chedid perd une classe et l'école élémentaire Jacques-Prévert en perd une également.

PÔLE GARE

RÉNOVATION PAR LA SNCF DU PARKING RELAIS SUD DE LA GARE

Les travaux, qui devaient commencer début juillet n'ont finalement débuté qu'à partir du 19 août. Contactée, la SNCF explique qu'il y a eu du retard dans le choix final de l'entreprise, mais que les travaux préparatoires ont commencé début août (études, élagage, enlèvement des dernières voitures restantes) et qu'enfin les travaux visibles n'ont commencé que le 19 août. Enfin, suite aux protestations de la mairie, la SNCF s'est engagée à rattraper le retard, de façon à ce que les travaux soient finis, comme prévu, à la fin du mois d'octobre.

Gratuit pour les « Navigo » annuels sur abonnement

Le projet du parking relais sud n'a pas changé (voir Ginkgo 39 de janvier 2019 sur le sujet) : 113 places créées dont 3 réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), 4 réservées aux véhicules électriques avec bornes de recharge, 2 réservées au co-voiturage et 8 réservées aux deux roues, barrières d'entrée et de sortie, éclairage LED, 3 caméras de surveillance. Enfin et surtout, 13 arbres seront plantés.

Le parking sera gratuit pour les détenteurs d'un Navigo annuel (et uniquement ceux-ci, ni mensuel, ni billet à la journée). Mais, même s'il y a gratuité, il faudra s'abonner préalablement. Toutes les instructions sur la façon de procéder seront données par affichage en gare et distribution de flyers un mois et demi avant l'ouverture officielle du parking.



DÉCOUVERTES



RUE DU MARÉCHAL JOFFRE, QUAND L'HISTOIRE SE RAPPELLE À NOUS

Lors des travaux de rénovation des réseaux rue du Maréchal Joffre cet été, on a découvert des éléments d'une ancienne voie ferrée qui reliait les carrières de plâtre de Nanteuil-les-Meaux à la gare de Trilport. À sa création, en 1875, les wagonnets étaient encore tractés par des chevaux. Après la guerre de 14-18, la Compagnie des Chaux et Ciments Français a repris l'exploitation de la carrière et adjoint des locomotives pour tracter les wagons.

Le chemin des ciments français

L'exploitation cessa en 1939. Une partie des rails fut envoyée dans l'est pour la ligne Maginot. De cette histoire, il ne reste plus que le nom de «chemin des ciments français» donné à la traverse reliant la route de Fublaines à l'extrémité de la rue du Bout-Cornet. L'appellation plus ancienne était «le chemin des wagonnets».

Enfin, lors de ces mêmes travaux, on a retrouvé les restes d'un fusil Lebel : le fusil de l'armée française créé pour la guerre de 1870, réutilisé pour la grande guerre et, complètement dépassé technologiquement, employé en 1940 pour s'opposer aux Panzers allemands. Ce fusil sera visible à l'exposition du 11 novembre.

VU À LA TÉLÉVISION

TRILPORT EST PASSÉ SUR ARTE

Dans le documentaire *La drôle de guerre* diffusée sur Arte en septembre, on peut voir quelques secondes de Trilport en septembre 1939, vue du train qui emmène les soldats sur le front de l'Est. Au loin, on distingue la plage de Trilport où, dans les années 30, quelques-uns de ces appelés ont dû aller se baigner.

PRISE EN CHARGE

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Le 11 juillet 2019, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la délibération permettant de rembourser à 80 % les frais engagés par les habitants pour détruire les nids de frelons asiatiques sur le domaine privé. Pour cela, le conseil a signé une convention avec le Groupement de défense sanitaire apicole de Seine-et-Marne (GDSA 77).

S'adresser en mairie pour les démarches à suivre.



DON DU SANG

NOUVEAUX DONNEURS À TRILPORT

Les stocks de sang sont au plus bas depuis 2011 dans le pays. Et c'est en Ile-de-France que l'on donne le moins. Les hôpitaux franciliens doivent même emprunter du sang aux établissements des régions voisines. Pourtant de nombreuses collectes sont organisées un peu partout chaque jour. L'une de ces collectes a eu lieu à Trilport le 7 juin à la salle des fêtes. 98 poches de sang ont été prélevées et on a remarqué 17 nouveaux donneurs. Prochaine collecte, le 14 janvier 2020 à la salle des fêtes...



ÇA S'EST PASSÉ À TRILPORT...

14 JUILLET



HOMMAGE AUX POMPIERS

En ce 14 juillet ensoleillé, les soldats du feu étaient à l'honneur ; sur le parvis de la mairie, ils ont partagé avec les invités, les élus et la population un apéritif convivial. Ils ont invité les enfants et leurs parents à visiter les véhicules de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et ont expliqué leur action.

VOYAGES VOYAGES



2 SORTIES : PARC DES FÉLINS ET JOURNÉE À LA MER

Deux sorties ont été organisées par le CCAS cet été. Une soixantaine de personnes a participé au voyage au Parc des félins le mercredi 10 juillet, particulièrement des familles avec leurs enfants.

Et la journée à la mer du 10 août à Berck a rempli deux cars, soit 110 personnes qui ont surmonté la petite pluie du matin et su attendre le grand beau soleil du reste de la journée. À l'année prochaine.

CINÉMA EN PLEIN AIR

SPIDERMAN ET LA VACHE

Deux séances de cinéma plein air ont été organisées cet été au stade de la Noyerie.

Le 27 juillet, le temps maussade et passager n'a pas dissuadé les amateurs de venir en nombre voir *Spiderman, Homecoming*, un film réalisé en 2017 par Jon Watts et joué par Michael Keaton et Tom Holland. Le 24 août, malgré un temps également mitigé, le film *La Vache* de Mohamed Hamidi en 2016, avec Jamel Debbouze et Lambert Wilson dans les rôles principaux, a réuni lui aussi son public.



RENCONTRES

LE FORUM ANNUEL DES ASSOCIATIONS

Une quarantaine d'associations trilportaises se sont installées à l'entrée du gymnase de la Noyerie et au mini-club pour le traditionnel forum des associations ce dimanche 8 septembre. Qu'elles soient sportives ou culturelles, les associations ont reçu un grand nombre de familles malgré le temps incertain. Et la restauration était assurée par l'USFootball de Trilport.



MÉDAILLES DU TRAVAIL



DE L'ARGENT AU GRAND OR

Ce samedi 14 septembre, c'est devant une vingtaine de récipiendaires que le maire, entouré d'élues, prononce son message d'accueil. Puis tous reçoivent leur diplôme et une rose, sous des applaudissements très nourris. Vient alors l'heure de la traditionnelle photo de groupe avant que tous se retrouvent pour le verre de l'amitié.

M. **Patrick John** a reçu la médaille du travail grand or, récompensant 40 années de travail.

Mmes **Laurette Jam** et **Noëlla Leloucy**, M. **Miguel Amado** ont reçu la médaille or, 35 ans.

Mmes **Laurence Machado**, **Christelle Lefebvre** et **Chrystelle Leszczynski**, MM. **Loïc Janot** et **Thierry Barjolin** ont reçu la médaille vermeil, 30 ans de travail.

Mmes **Chrystèle Boisson**, **Martine Champagne**, **Virginie Infante**, **Magalie Morreels**, **Sandrine Pulicani**, et MM. **Frédéric Chapel**, **Fabien Cortot**, **Sébastien Knecht**, **Djamal Saifi** ont reçu la médaille argent, 20 ans de travail.

ERRATUM G41

LECTEUR PERSPICACE...

Comme un lecteur nous l'a fait justement remarquer, l'école Jacques-Prévert a été construite dans les années 1960 et non 1975 comme indiqué par erreur dans *Le Ginkgo* n° 41

ATTENTION

Le repas des anciens aura lieu dimanche 15 décembre. Que les plus de 69 ans pensent à réserver.

Le voyage au marché de Noël de Reims se déroulera samedi 30 novembre. S'adresser au CCAS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lyana Leroi
Timoté Lacombe-Mas
James Laurent
Alicia Courteaux

MARIAGE

Christopher Vigié et Cynthia Hubicki
Benjamin Torchut et Émilie Gaillard
Rachid Zamouche et Corinne Lecot
Philippe Redon et Noëlle Sargin
Guillaume Pane et Maëva Departmentier

DÉCÈS

Michèle Costa veuve Mailly
Marguerite Péronno veuve Rouveau
Marcel Van Dalen
Georges Delpuech
Pascal Erba



▲ La rue de Brinches a été entièrement refaite par le Conseil départemental à la fin du mois de septembre.

20 octobre

Expo Zampano
[salle des fêtes et parking]

23 octobre

Spectacle bibliobus
[salle des fêtes à 15 h]

27 octobre

Expo des collectionneurs
[salle des fêtes et école Jacques-Prévert]

30 octobre

La Flamme de Verdun passe à Trilport
[RDV devant les grilles du parc à 18 h 50]

31 octobre

Soirée Halloween
[salle des fêtes]

11 novembre

Expo 11 novembre. 1918... et après?
[salle des fêtes du 11 au 15 nov.]

11 novembre

**Cérémonie au monument
aux morts**
Inscription de 2 soldats

16 novembre

**Loto parents d'élèves
de la Charmoye**
[salle des fêtes]

23 novembre

Soirée Beaujolais nouveau
[salle des fêtes]

24 novembre

Repas club de l'amitié
[salle des fêtes]

29 novembre

Conférence « Parlons d'enfance »
[salle Saint-Exupéry]

30 novembre

Sortie Marché de Noël à Reims
[renseignement CCAS]

7 et 8 décembre

Marché de Noël
[salle des fêtes et parc municipal]

12 décembre

Conférence « Parlons d'enfance »
[salle Saint-Exupéry]

15 décembre

Repas des seniors
[Gymnase]

19 décembre

**Réunion thématique
« Parlons d'enfance »**
[Relais d'assistantes maternelles]

MAIRIE

Horaires et jours d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi : de 14 h à 18 h

Mercredi, jeudi, vendredi :

8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 09 79 30

Fax : 01 64 35 04 31

Mèl : mairie@trilport.fr

CCAS

Horaires et jours d'ouverture

Accueil sans rendez-vous

les lundis de 9 h à 12 h

et les mardis de 14 h 30 à 18 h

Accueil sur rendez-vous

les mercredis de 9 h à 12 h

et les jeudis de 14 h à 16 h 30

Villa Bia – Tél. : 01 60 25 26 79

POLICE MUNICIPALE

Permanences

Les samedis de 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 24 69 25



LES COLLECTES

Ordures ménagères :

lundi et jeudi

Collective sélective

(bacs bleus) : lundi

Collecte des extra-ménagères :

Sur rendez-vous

Ne sont pas collectés :

- Les DTOD (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- La ferraille
- Les DDE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- Les DIS (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- Les déchets inertes : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, évier...
- La vitrerie

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchèterie dans la zone industrielle. Tél. : 01 60 24 75 70

Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

Chères Trilportaises, Chers Trilportais, nous ne pouvons que regretter le manque de considération du Maire envers ses administrés. En effet, la démocratie est bafouée par le Maire qui ne respecte ni les dispositions des documents du projet «Ancre de Lune» ni celles du Plan Local d'Urbanisme. Ces dispositions prévoient que l'accès des bus et des voitures au pôle gare devra se faire via une voie nouvelle à créer au niveau du 67 Avenue de Verdun rejoignant la voie ferrée puis la longeant. Cette solution approuvée et surtout annoncée aux riverains de la gare avait pour avantage de dévier la circulation afin de redonner un peu d'«air» sur ce secteur déjà sinistré depuis de nombreuses années. Décision arbitraire oui...! Sans passer par le processus démocratique réglementaire il change un plan de circulation en faisant passer maintenant les bus, les cycles mais aussi les piétons par l'impasse du Jubilé... Ceci va engendrer une importante insécurité routière! Le Maire sacrifie tout un secteur pour que ses projets soient réalisés sans se préoccuper des soucis environnementaux et de la qualité de l'air. Aucune étude n'a été réalisée sur les conséquences que cette nouvelle disposition va générer! Est-il normal d'augmenter les flux de circulation sans prendre en compte l'avis des riverains? Est-il normal de construire 595 logements alors que notre commune est complètement asphyxiée par les véhicules qui la traversent? Où est l'écologie lorsque la Municipalité s'apprête à bétonner notre ville à l'heure où il est plus que nécessaire de garder des espaces naturels pour nous protéger du changement climatique? Tous les samedis, il y a des centaines de personnes qui manifestent et qui réclament plus de démocratie, plus d'écoute, plus de considération. A Trilport force est de constater que le Maire est déconnecté de cette réalité. Nous demandons donc au Maire d'abandonner son projet de faire passer les véhicules par l'impasse du Jubilé et rue d'Armentières et de revenir au projet initial. Soutenez cette demande en signant la pétition : https://www.change.org/o/eric_kraemer

Eric KRAEMER
pour les élus d'opposition.



SOUTIENS AU RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE CONCERNANT LA PRIVATISATION D'ADP

Afin de s'opposer au projet de privatisation d'Aéroport de Paris, au moins 20 % des députés ont souhaité mettre en œuvre l'article 11 de la Constitution (datant de 2008) qui permet l'organisation d'un référendum d'initiative partagée (RIP). Cette question pourra être soumise au vote des citoyens français s'il reçoit le soutien d'au moins 10 % des électeurs inscrits sur les listes électorales (4,7 millions).

Si vous souhaitez soutenir cette initiative, vous pouvez pétitionner dans la commune la plus peuplée du canton (La Ferté-sous-Jouarre dans notre cas) ou directement sur Internet sur le site

www.referendum.interieur.gouv.fr

Depuis le mois de septembre, parce que l'État l'autorise, la mairie a mis en place une borne interactive à l'accueil pour participer à cette pétition. Un agent est également mis à disposition pour recueillir les soutiens en version papier.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité ou de votre passeport.

**Victime ou témoin de
violences sexistes et sexuelles,
il existe un numéro
anonyme et gratuit.**

ARRÊTONS

**LES
VIOLENCES
☎ 3919**

**Numéro national d'écoute et d'orientation
pour mettre fin au cycle des violences.**

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

